

l'achat de l'outillage et la construction elle-même, de sorte qu'il ne leur restait rien pour continuer les opérations.

Voilà la cause de la faillite de cette institution; et si jamais elle passe aux mains d'autres personnes, si, comme je l'espère, elle devient la propriété de capitalistes, alors nous verrons d'autres résultats; nous verrons des résultats semblables à ceux qui se sont produits à Sainte-Marie, en face de Frédéricton, une autre ville du Nouveau-Brunswick, où un citoyen ayant une longue expérience et une fortune considérable a engagé des capitaux dans l'industrie du coton; il a fait construire une splendide manufacture, qui est aujourd'hui très prospère.

Je crois que les produits de la manufacture de Sainte-Marie sont distribués dans toute la Confédération, et que dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, la province de Québec, et dans Ontario, cet homme trouve un marché profitable pour l'écoulement de ses produits.

On peut dire la même chose de toutes les manufactures du Nouveau-Brunswick, et j'en conclus que ce qui est vrai pour une province est également vrai pour toutes les provinces de la Confédération. Dans la ville de Moncton, dans le comté de Westmoreland, on a établi un certain nombre de fabriques, et sur le nombre quelques-unes n'ont pas réussi. J'ai eu la chance, ou la malchance, si vous préférez l'appeler ainsi, d'être appelé à prendre part à la liquidation de quelques-unes d'entre elles, et dans tous les cas j'ai constaté que c'est le manque de capital qui a causé leur chute. Il n'y a pas un seul exemple dans lequel les opérations n'auraient pas été heureuses si les propriétaires avaient possédé un capital suffisant. Les honorables députés peuvent rire, mais je les défie de citer dans toute la Confédération une seule manufacture munie d'un capital suffisant dont les opérations n'ont pas réussi.

Il est vrai qu'il est survenu des circonstances, comme il en surviendra toujours, pendant lesquelles les produits de certains établissements n'ont pas rapporté de profits; il en a été ainsi pour le sucre, je crois, et pour quelques autres produits. Mais au Canada, comme dans tous les autres pays, tout capital judicieusement placé a produit des résultats avantageux pour les propriétaires.

Les années passées, avant l'adoption de la politique nationale, beaucoup de nos ouvriers laissaient leur demeure et allaient chercher aux Etats-Unis le travail qu'ils ne pouvaient trouver dans leur patrie; mais sous le régime de la politique nationale des manufactures de toutes sortes ont été construites dans le pays, et ce qui a eu lieu dans les provinces maritimes a aussi eu lieu, je suppose, dans les autres provinces, c'est-à-dire que ces manufactures ont fourni de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers qui, au lieu d'abandonner le pays, sont demeurés ici à travailler à différentes industries.

Sans l'établissement de ces fabriques de tous genres et sans le travail qu'elles ont fourni à nos ouvriers, le Canada serait aujourd'hui dans la position de la mère-patrie, où les ouvriers de la ville de Londres demandent à grands cris de l'ouvrage ou du pain. Il est de fait que la crise commerciale ne s'est fait que très peu sentir au Canada. Il est vrai que dans une partie du Nouveau-Brunswick, par suite de la déconfiture survenue dans une industrie dont dépend cette partie du pays, il y a eu des gens qui ont demandé à être secourus; il est vrai aussi que dans la province de Québec, par suite de la faillite de certaines maisons, il est survenu de petites difficultés.

Mais si on prend le pays dans son ensemble, le fait reste acquis que notre population a eu amplement de l'ouvrage et a reçu une juste rémunération pour son travail, ce qui lui a même permis de faire des épargnes.

Ceux qui se donneront la peine d'examiner les livres des caisses d'épargnes de la Confédération, verront que le premier janvier 1886 les dépôts excédaient de plus de \$2,000,000 ceux du premier janvier 1885. Je prétends que ces dépôts sont les épargnes du peuple. Je sais que dans la ville où

je demeure les déposants des caisses d'épargnes sont les classes ouvrières. J'ai étudié mois par mois et année par année le fonctionnement de ces institutions, et je sais que l'argent qui y est déposé n'est pas celui du riche ou du capitaliste, mais bien l'argent du pauvre ouvrier qui met quelque chose de côté pour les mauvais jours, les jours de maladie ou de chômage ou pour ses vieux jours; et cette épargne il la confie au gouvernement afin de pouvoir s'en servir pour lui ou sa famille lorsqu'il en aura besoin.

Au Canada comme dans les autres pays il y a des industries qui ont souffert de la crise. Dans les provinces maritimes la population se livre surtout à la navigation et aux industries qui s'y rattachent.

Aujourd'hui les mers sont couvertes de navires, et parmi ces navires un grand nombre sont la propriété de gens résidant dans les provinces maritimes. J'ai le regret de dire que depuis une couple d'années l'industrie du transport n'a pas été rémunérative, mais sous ce rapport, notre pays ne fait que partager le sort de tous les autres pays, quelle que soit leur nationalité ou leur système de gouvernement.

Une grande partie du capital de la Grande-Bretagne, une trop grande partie même, a été engagée dans les industries maritimes, et le résultat a été que ce capital n'a pas rapporté à ses propriétaires les profits qu'ils étaient en droit d'en attendre. Mais aujourd'hui nous pouvons constater que nous sortons rapidement de cette crise. Si vous pénétrez dans les fabriques ou les usines du Canada, vous pouvez constater partout un regain d'activité; si vous vous renseignez auprès des industriels ou des commerçants, ils vous diront que les opérations de l'année dernière ont été plus profitables que celles de l'année précédente. Je crois donc que nous avons franchi la ligne de démarcation, que nous sommes sur le retour, et que notre population est à la veille d'assister à une nouvelle ère de prospérité.

Le discours de Son Excellence parle ensuite du Nord-Ouest et de l'insurrection qui y a éclaté pendant la dernière session. Cet événement est très regrettable. Il a éclaté comme un coup de tonnerre sur notre population: Connaisant la situation de ce pays, connaissant le petit nombre de colons disséminés sur une grande étendue, sachant que les forces de la police à cheval n'étaient pas considérables, nous avons éprouvé des craintes sur les résultats de ce soulèvement. Nous savions que les sauvages qui habitent ces territoires ne sont pas aussi civilisés que ceux des autres provinces. Nous savions que les autres sujets de Sa Majesté étaient en petit nombre et séparés les uns des autres, et nous avons craint qu'il pût se présenter des circonstances qui mirent leur vie en danger.

Mais si jamais j'ai été fier de mon pays, c'est alors. Lorsque je l'ai vu déployer la plus grande énergie et marcher droit à l'ennemi, lorsque je l'ai entendu déclarer que cet état de chose ne pouvait pas durer plus longtemps, lorsque je l'ai vu mettre entre les mains du ministre de la milice tous les pouvoirs nécessaires pour qu'il pût agir promptement, j'ai compris que nous avions un gouvernement qui était en état de réprimer la rébellion dans le plus court délai, et le résultat a prouvé que j'avais raison.

Il me semble que si j'avais le droit de le faire, je remerciais le ministre de la milice et tous ceux qui ont concouru avec lui à cette œuvre de la manière dont la campagne a été conduite. Je considère que le peu de temps qui s'est écoulé entre la date du soulèvement et sa répression, que la promptitude avec laquelle on a fait face aux événements, donnent au ministre et à ceux qui étaient sous ses ordres un titre à notre reconnaissance pour avoir conduit si habilement et avoir terminé si heureusement cette campagne.

A propos de cette même question, il y a une autre chose dont je suis fier. Il y a quelques années les provinces qui forment la Confédération étaient isolées politiquement, les unes des autres. Chaque province avait sa législature, son tarif propre, et conduisait ses affaires sans s'occuper des autres provinces. Je crois même ne pas m'écarter de la